

NEWSLETTER

Page 10

PROJET ENCORE/ BM : DES RÉFORMES DÉCISIVES POUR UNE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES , ÉFFICACE EN RDC

01

Grâce à l'approche budget participatif , le COREF via le projet ENCORE rapproche les citoyens des décisions budgétaires

14

Echange d'expérience sur la gestion des finances publiques entre les responsables financiers des provinces du Maniema et de l'Equateur

03

Réformes des finances publiques : A Kolwezi, le COREF a piloté l'évaluation des acquis et des perspectives du Projet DISM II

17

Finances publiques : la RDC a accueilli une mission stratégique du FMI pour moderniser ses statistiques budgétaires

06

Réforme des finances publiques : Une mission du FMI à Kinshasa pour moderniser la Gestion comptable de l'ÉTAT

18

Une mobilisation interinstitutionnelle au service de la modernisation des finances publiques

07

Financement de la politique de santé en RDC : le COREF/ ENCORE, les acteurs des finances publiques et de la santé réfléchissent sur les réformes nécessaires

GRÂCE À L'APPROCHE BUDGET PARTICIPATIF, LE COREF VIA LE PROJET ENCORE RAPPROCHE LES CITOYENS DES DÉCISIONS BUDGÉTAIRES



À Bipemba, les citoyens prennent la parole et participent activement aux décisions qui façonneront le développement de leur commune

Dans les provinces du Kasai, du Kasai Central, du Kasai Oriental et de la Lomami, le COREF, avec l'appui du Projet ENCORE, sur financement de la Banque mondiale, a franchi une nouvelle étape dans la promotion de la gouvernance locale participative. À travers l'accompagnement de quinze Entités Territoriales Décentralisées (ETD) pilotes, des centaines de citoyens ont contribué directement à la définition des priorités d'investissement qui seront prises en compte dans les budgets locaux de l'exercice 2026. Faire participer les citoyens aux décisions qui concernent directement leur quotidien : telle est l'ambition portée par le Comité de Pilotage et d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques (COREF), à travers le Projet d'Amélioration du Recouvrement des Recettes et de la Gestion des Dépenses en RDC (ENCORE).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Composante 2 du Projet ENCORE, une mission d'accompagnement s'est déroulée du 25 janvier au 8 mars 2026 dans quinze Entités Territoriales Décentralisées (ETD) pilotes réparties dans les provinces du Kasai, du Kasai Central, du Kasai Oriental et de la Lomami. Cette initiative visait à appuyer les autorités locales dans la préparation des budgets participatifs de l'exercice 2026, en cohérence avec les Plans Locaux de Développement (PLD) 2024-2028. Déployée sur le terrain, l'équipe du COREF/ENCORE, composée de Madame Florence MOGBEKUMA, Experte en budget participatif, et de Monsieur Papy MUNDAMA, Expert junior, a accompagné les parties

prenantes locales à travers un processus structuré reposant sur quatre étapes essentielles à savoir : (i) les Réunions d'Orientation Budgétaire (ROB) ; (ii) les fora des quartiers, villages et groupements ; (iii) les forums des délégués et (iv) les forums des ETD.

Ces espaces d'échanges ont permis aux citoyens, aux autorités locales, aux représentants de la société civile, aux opérateurs économiques ainsi qu'aux services techniques des ETD de dialoguer autour des priorités de développement de leurs communautés. Ensemble, ils ont analysé les capacités de mobilisation des recettes locales, identifié les besoins les plus pressants des populations et proposé des solutions adaptées aux réalités de chaque ETD.

Au cours de cette mission, les activités ont mobilisé plusieurs centaines de participants, dont les femmes et les jeunes dans les quinze ETD concernées.

Les consultations citoyennes ont notamment favorisé l'expression des besoins communautaires, l'identification des opérateurs économiques locaux ainsi que l'élection des délégués chargés de représenter les populations dans la suite du processus budgétaire.

Les forums des délégués ont, quant à eux, permis de voter les membres des comités de suivi du processus budget participatif,

de consolider les listes des opérateurs économiques identifier par la population et de consolider les priorités retenues et de sélectionner, par vote, les projets à intégrer dans les budgets des ETD pour l'exercice 2026.

L'un des acquis majeurs de cette mission réside dans le renforcement de l'appropriation locale du budget participatif.

Dans chacune des quinze ETD pilotes, les autorités locales ont défini la part du budget d'investissement devant être consacrée aux projets issus des consultations citoyennes, installé officiellement les membres des Comités Budget Participatif chargés d'assurer le suivi de mise en œuvre du BP et procédé à l'élaboration ainsi qu'à la signature d'arrêtés instituant cette approche pour l'exercice budgétaire 2026.

Les priorités retenues ont traduit les préoccupations concrètes des populations,

notamment l'accès à l'eau potable, la lutte contre l'érosion, l'éclairage public, la réhabilitation des marchés, l'assainissement, le désenclavement des quartiers, l'aménagement des infrastructures communautaires. Autant d'investissements appelés à améliorer durablement les conditions de vie des citoyens.

Au-delà des résultats enregistrés, la mission a également mis en évidence certains défis persistants, notamment la faible mobilisation des recettes locales, l'insuffisance de facilitateurs spécialisés dans certaines ETD et les capacités institutionnelles limitées de certains acteurs impliqués dans le processus. Face à ces contraintes, le rapport recommande le renforcement des capacités des administrations locales, la formation continue des membres des comités de suivi ainsi que la dotation des ETD en outils adaptés à une gestion moderne des finances publiques locales.



Mme Florence MOGBEKUMA, experte du COREF/ ENCORE animant une Réunion d'Orientation Budgétaire

À travers cette initiative, le COREF réaffirme son engagement à promouvoir une gestion plus transparente, inclusive et responsable des finances publiques locales. En donnant aux citoyens l'opportunité d'influencer directement les choix d'investissement de leurs entités, le budget participatif apparaît comme un levier concret de renforcement de la décentralisation financière et de consolidation du contrat de confiance entre les autorités locales et les populations. Le succès de cette mission ouvre ainsi la voie à une gouvernance locale davantage tournée vers les besoins réels des communautés, où chaque citoyen devient un acteur à part entière du développement de son milieu.

**Le budget
participatif, un
levier de dialogue
entre citoyens
et autorités
locales.**

RÉFORMES DES FINANCES PUBLIQUES : À KOLWEZI, LE COREF A PILOTÉ L'ÉVALUATION DES ACQUIS ET DES PERSPECTIVES DU PROJET DISM II

Le Comité de pilotage et d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques (COREF) a marqué une étape importante dans la consolidation des réformes du secteur minier à l'occasion de la retraite stratégique du Comité de Suivi Technique (CST) de l'Output IV du Projet de Développement Économique Intégré du Secteur Minier (DISM II), organisée à Kolwezi, dans la province du Lualaba. Cette rencontre a réuni les principales administrations publiques concernées, les Partenaires Techniques et Financiers ainsi que les acteurs engagés dans la gouvernance du secteur minier, autour des objectifs communs, à savoir : évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre dudit projet ; identifier les défis rencontrés ainsi que les acquis enregistrés ; dégager des perspectives susceptibles de consolider les résultats obtenus et poursuivre les réformes, conformément aux priorités institutionnelles.

Trois années de réformes, passées au crible pour mesurer les avancées du secteur minier

Après plus de trois années de mise en œuvre de l'Output IV du projet DISM II, consacré à la mobilisation des recettes minières, cette retraite a constitué un cadre privilégié de réflexion stratégique permettant aux parties prenantes de dresser un bilan approfondi des progrès réalisés. Les échanges ont porté sur les quatre axes majeurs du projet, à savoir l'amélioration des prévisions des recettes minières, le renforcement du contrôle fiscal, la publication des données et l'appui à l'engagement citoyen dans la gestion des ressources minières.



Les participants à la retraite stratégique du Projet DISM II en route vers un site minier de Kolwezi pour une visite de terrain

Les travaux ont permis d'évaluer, sous-processus par sous-processus, les résultats atteints, les impacts enregistrés ainsi que les défis rencontrés au cours de la mise en œuvre. Grâce à la contribution active des experts issus des différentes institutions bénéficiaires, les participants ont procédé à une analyse rigoureuse des

réalisations du projet, mettant en lumière les avancées significatives enregistrées dans le renforcement de la gouvernance des recettes minières et l'amélioration de la coordination entre les acteurs concernés.

Des recommandations stratégiques pour pérenniser les acquis et renforcer la mobilisation des recettes minières

L'expertise technique mobilisée au cours de cette retraite a favorisé l'émergence de recommandations concrètes et de perspectives de réforme destinées à renforcer davantage l'efficacité des dispositifs existants. Les participants ont également identifié les mesures prioritaires à poursuivre afin de garantir la durabilité des résultats obtenus et d'assurer la continuité des efforts engagés en faveur d'une gestion plus performante, transparente et responsable des ressources minières du pays.

Au-delà de l'exercice d'évaluation, cette retraite stratégique a démontré le haut niveau d'appropriation du projet par les institutions bénéficiaires et la solidité du partenariat entre le Gouvernement, la GIZ, l'Union européenne et l'ensemble des parties prenantes impliquées dans les réformes du secteur minier.

Au-delà de l'exercice d'évaluation, cette retraite stratégique a démontré le haut niveau d'appropriation du projet par les institutions bénéficiaires et la solidité du partenariat entre le Gouvernement, la GIZ, l'Union européenne et l'ensemble des parties prenantes impliquées dans les réformes du secteur minier.



Photo de famille prise lors de la clôture de l'atelier de divulgation des rapports ITIE

Les messages clés ainsi que les orientations dégagées au terme des travaux constitueront des éléments essentiels pour les prochaines décisions du Comité de Pilotage et pour la consolidation des acquis du projet au-delà de sa clôture.

À travers cette démarche, le COREF réaffirme son engagement à promouvoir des réformes durables, capables de renforcer la mobilisation des recettes du secteur minier et de contribuer efficacement au développement économique et social de la République Démocratique du Congo.

Les conclusions issues de cette retraite stratégique constituent ainsi un jalon majeur dans la construction d'une gouvernance minière plus transparente, plus efficiente et davantage orientée vers les résultats.

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES : UNE MISSION DU FMI À KINSHASA POUR MODERNISER LA GESTION COMPTABLE DE L'ÉTAT

La salle de réunion du Comité de Pilotage et d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques (COREF) a servi de cadre à la tenue d'une série de réunions organisées dans le cadre d'une mission du Département des Finances Publiques du Fonds Monétaire International (AFRITAC Centre).

Dépêchée à la demande du Gouvernement, cette mission s'est inscrite dans la dynamique des réformes pilotées par le Comité de Pilotage et d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques (COREF), visant la modernisation de la gestion comptable de l'État. Elle concerne principalement l'élaboration d'un manuel des procédures de fonctionnement des postes comptables ministériels, outil clé destiné à renforcer la performance du personnel comptable de l'État.

Conduite par l'expert du FMI Biaisé Yehouenou, ladite mission s'est déroulée en trois phases, combinant des travaux sur site et à distance. Après une première étape consacrée aux échanges techniques et à la collecte des données en mars, ce programme de travail a donné lieu à une série de réunions techniques avec les principaux acteurs du système de gestion financière de l'État, notamment le COREF, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ainsi que la Coordination Informatique Interministérielle (CII). Les travaux ont été portés sur l'analyse de la qualité des soldes comptables, l'identification des faiblesses dans les procédures existantes, ainsi que l'amélioration des applications « Compta » et « Trésor » développées naguère par le Gouvernement en vue d'automatiser les procédures d'enregistrement des opérations comptables et celles relatives aux mouvements des flux de trésorerie.

Des avancées significatives vers une comptabilité publique plus moderne et plus performante

Les experts et cadres nationaux ont également examiné des aspects cruciaux tels que l'ergonomie des journaux auxiliaires, les règles d'attribution des comptes, ou encore le dispositif de consolidation des données comptables. L'objectif poursuivi a été la mise en place de mécanismes fiables et harmonisés permettant une meilleure production de l'information financière de l'État.

La mission s'est achevée par une série de restitutions techniques auprès des autorités nationales, au cours desquelles ont été présentées les principales conclusions ainsi que les recommandations issues des travaux. À travers cette initiative, les autorités congolaises ont réaffirmé leur engagement à moderniser la gestion des finances publiques et à renforcer la fiabilité des comptes de l'État, un enjeu majeur pour la gouvernance économique et la confiance des partenaires techniques et financiers.



Vue d'ensemble des experts du FMI (AFRITAC Centre), du COREF et des principales institutions financières de l'État prenant part aux travaux techniques

**Faire de la comptabilité
moderne le socle d'une gestion
publique plus efficace et plus
transparente .**

**FINANCEMENT DE LA POLITIQUE DE SANTÉ
EN RDC : LE COREF/ ENCORE, LES
ACTEURS DES FINANCES PUBLIQUES ET
DE LA SANTÉ RÉFLÉCHISSENT SUR LES
REFORMES NÉCESSAIRES**

A Kinshasa, ce mercredi 3 juin 2026, Le Comité de pilotage et d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques (COREF) a organisé, dans le cadre du Projet ENCORE financé par la Banque Mondiale, un atelier d'échange consacré au financement de la politique de santé en République Démocratique du Congo. Cette rencontre a réuni des représentants du Ministère de la Santé, ceux du Ministère des Finances, du Ministère du Budget ainsi que des Partenaires Techniques et Financiers autour du thème : « Financement de la politique de santé en RDC ». L'objectif poursuivi par ces assises, a été d'identifier les principaux défis du financement du secteur de la santé et d'explorer les pistes susceptibles d'améliorer l'efficacité de la gestion des finances publiques. La tenue de cet atelier s'inscrit dans la dynamique des réformes des finances publiques engagées par le Gouvernement, notamment la mise en œuvre du budget-programme et la déconcentration de l'ordonnancement, considérées comme des leviers essentiels pour améliorer l'efficacité de la dépense publique et renforcer la performance des politiques sectorielles.

**Des contraintes persistantes dans le
financement du secteur de la santé**

Les échanges ont permis de mettre en évidence plusieurs obstacles qui continuent d'entraver l'efficacité de la politique sanitaire nationale.

Les représentants du Ministère de la Santé ont notamment relevé la faible crédibilité du budget, la fragmentation de la paie, les difficultés liées à la gestion de la trésorerie ainsi que les insuffisances observées dans la chaîne d'approvisionnement des médicaments.

Les experts présents à cet atelier ont également souligné la complexité du financement du secteur, marquée par l'existence de mécanismes parallèles qui limitent l'alignement des Partenaires Techniques et Financiers sur les priorités nationales dans le secteur sous examen. La question de la décentralisation financière a également été évoquée, notamment en ce qui concerne l'effectivité des transferts des ressources destinées aux provinces.

Par ailleurs, les discussions ont relevé plusieurs défis relatifs à la mobilisation des recettes, notamment la faiblesse des contreparties nationales dans les projets financés par les partenaires ; les difficultés de cofinancement entre le Gouvernement et les bailleurs de fonds ainsi que la gestion des ressources extérieures sous forme d'appuis budgétaires.



Vue partielle des participants ayant pris part aux échanges techniques

La Déconcentration de l'ordonnancement, un levier pour renforcer la crédibilité budgétaire

Au cours de cet atelier, Monsieur Godefroid MISENGA MILABYO, Secrétaire exécutif du COREF, a présenté les étapes ayant abouti à la déconcentration de l'ordonnancement dans les 4 Ministères pilotes dont la santé. Il a également mis un accent particulier sur la mise en œuvre du budget-programme. Il a rappelé que ces réformes visent à renforcer la responsabilisation des gestionnaires publics, à améliorer la célérité de la chaîne de la dépense et à assurer une meilleure cohérence entre les politiques sectorielles et leur traduction budgétaire. Revenant sur les fondements juridiques et institutionnels de la réforme relative à la déconcentration de l'ordonnancement, il a souligné les avancées enregistrées dans sa mise en œuvre ainsi que son importance pour l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique, notamment dans des secteurs prioritaires tels que la santé.

Le Directeur Administratif et Financier (DAF) du Ministère de la Santé a quant à lui, présenté les progrès réalisés grâce à la mise en œuvre de cette réforme, notamment l'amélioration du cadre juridique et réglementaire ; le renforcement des capacités des acteurs ;

la production des plans d'engagement budgétaire et des plans de trésorerie ainsi que la mise en place de mécanismes favorisant une meilleure qualité des décisions budgétaires.

Il a toutefois relevé certains défis persistants, parmi lesquels, l'instabilité de la connexion internet l'insuffisance de motivation des acteurs impliqués dans la chaîne de la dépense et le décalage observé entre certaines dépenses exécutées et les activités prévues dans les plans d'action prioritaires



Le Secrétaire Exécutif du COREF, M. Godefroid MISENGA MYLABIO, et la Team Leader du Projet ENCORE, Mme Ruxandra BURDESCU, aux côtés des partenaires techniques et financiers, lors d'une séance de travail consacrée au financement de la politique de santé en RDC publiques.

Des recommandations pour consolider les réformes engagées

Les recommandations faites lors de cette rencontre ont porté sur la poursuite des réformes engagées afin de renforcer l'efficacité du financement du secteur de la santé. Parmi celles-ci figure le renforcement des capacités à travers des missions d'immersion et d'échange d'expériences au profit des acteurs impliqués dans la gestion des finances publiques du secteur. Ces recommandations ont également mis en évidence l'importance du respect des procédures de gestion des finances publiques, depuis la programmation budgétaire jusqu'à l'exécution de la dépense, afin de garantir une meilleure utilisation des ressources publiques et une plus grande redevabilité des gestionnaires. Elles ont préconisé la poursuite des réformes visant à garantir une meilleure allocation des ressources, une exécution budgétaire plus efficace et une amélioration durable des services de santé au bénéfice des populations congolaises.

Un accent particulier a été mis sur le renforcement de la coordination entre les institutions publiques et les Partenaires Techniques et Financiers au travers d'une mise en place d'un groupe interbailleurs-santé,

pour assurer une meilleure cohérence entre les priorités gouvernementales et les mécanismes de financement du secteur de la santé.

À travers cet atelier, le COREF réaffirme son engagement à accompagner les réformes des finances publiques et à promouvoir une gestion axée sur les résultats. Ces échanges ont permis de dégager des pistes d'amélioration concrètes susceptibles de renforcer la gouvernance financière du secteur de la santé et de contribuer à l'amélioration durable des services offerts aux populations congolaises.

PROJET ENCORE/ BM : DES RÉFORMES DÉCISIVES POUR UNE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES , PLUS EFFICACE EN RDC

Dans un contexte marqué par une forte pauvreté, une gouvernance fragile et des ressources publiques limitées, la République démocratique du Congo s'est engagée dans une transformation ambitieuse de son système de gestion des finances publiques. Le projet d'amélioration du recouvrement des recettes et de la gestion des dépenses en RDC, ENCORE en abrégé, constitue une opération de 250 millions de dollars disponibles par la Banque mondiale pour appuyer le Gouvernement de la RDC dans le renforcement de la gestion des finances publiques. Il vise notamment à améliorer la collecte des recettes, renforcer le contrôle des dépenses, déployer un compte unique du Trésor et un système intégré d'information de gestion financière, tout en consolidant les institutions de surveillance, au service d'une action publique plus transparente et plus efficace au bénéfice des citoyens.

Amélioration de la transparence des revenus miniers : un levier de développement

Avant les réformes engagées, la gestion des revenus miniers en RDC se caractérisait par une faible traçabilité,

des circuits de redistribution peu transparents et des écarts importants entre les recettes déclarées et les montants effectivement perçus par les bénéficiaires publics et communautaires. Cette situation limitait fortement la capacité du pays à transformer ses richesses naturelles en développement concret.

Dans le cadre du projet ENCORE, des progrès significatifs ont été réalisés pour renforcer la transparence dans ce secteur stratégique. Ces efforts ont permis une amélioration du score de la norme ITIE de la RDC, désormais porté à 85,5 points, ainsi qu'une meilleure traçabilité des flux de revenus miniers et la publication d'informations financières clés. Ces résultats contribuent aujourd'hui à mieux orienter les richesses naturelles vers le développement, en renforçant la redevabilité et l'accès à l'information pour les institutions comme pour les citoyens



Visite des experts du gouvernement sur un site minier dans le LUALABA

Assainissement du fichier des fonctionnaires de l'ETAT : Une base fiable pour mieux gérer

Au départ, la gestion de la masse salariale en RDC reposait sur un fichier administratif peu fiable, marqué par la présence massive de doublons, d'agents fictifs et de données non vérifiées. Cette situation entraînait d'importantes fuites de ressources publiques, limitant la capacité de l'État à rémunérer équitablement les agents réellement en poste et à financer les services essentiels.

Avec l'appui de la Banque mondiale à travers le projet ENCORE, une réforme en profondeur a été engagée, aboutissant à la création du premier fichier numérique audité des fonctionnaires de l'État. Par le biais d'une vérification biométrique à grande échelle, près de 72 % des irrégularités ont été éliminées, permettant de constituer une base fiable de 354 305 agents effectivement validés.

Ce passage d'un système opaque à une base de données certifiée marque une avancée majeure. Il permet désormais de sécuriser la gestion de la paie, de réduire les pertes financières et de garantir que les ressources publiques bénéficient aux véritables agents de l'État, renforçant ainsi l'efficacité et la crédibilité de l'administration publique.

Amélioration de la gestion des dépenses : De la centralisation à la responsabilité

Dans le contexte initial, la gestion des dépenses publiques en RDC était fortement centralisée au niveau du ministère des Finances, en décalage avec les dispositions légales. Cette concentration excessive entraînait des retards chroniques dans l'exécution budgétaire, une faible prévisibilité des ressources et une marginalisation des ministères sectoriels. Les procédures étaient longues, peu transparentes et souvent contournées, limitant considérablement l'efficacité de l'action publique.

Aujourd'hui, grâce au projet ENCORE, une transformation structurelle est en cours. Quatre ministères sectoriels disposent désormais de l'autonomie d'exécution budgétaire, marquant une rupture majeure avec la situation antérieure où aucun ministère n'était ordonnateur de ses propres dépenses. Cette évolution a été rendue possible par la mise en place des bases nécessaires, notamment, en rendant pleinement opérationnelle la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et en introduisant des outils numériques adaptés comme "Gesdépenses". Le passage d'un système hyper-centralisé à une gestion déconcentrée permet aujourd'hui une exécution plus rapide, plus transparente et mieux alignée sur les besoins des populations. Il s'agit d'un changement fondamental qui renforce à la fois la responsabilité des acteurs publics et l'efficacité de la dépense publique.



Satisfaite de son enrôlement, une femme fonctionnaire de l'Etat exhibe sa carte biométrique

Modernisation des marchés publics : Plus de transparence et d'efficacité dans la commande publique

Issus d'un contexte où les marchés publics en RDC reposaient principalement sur des procédures manuelles et des dossiers papier, les processus étaient marqués par un manque de transparence, des lenteurs importantes et une concurrence limitée entre opérateurs économiques. Ce mode de fonctionnement favorisait les inefficiences et rendait difficile le suivi et le contrôle des dépenses publiques.

Dans la dynamique des réformes engagées par le projet ENCORE, un changement structurel est en cours avec le développement de SIGMAP 2, un système électronique de passation des marchés. Porté par l'adoption d'un cadre juridique pour les procédures numériques et le lancement du déploiement technique, ce dispositif marque une transition vers une gestion modernisée de la commande publique. La RDC pose ainsi les bases d'un système plus transparent, plus compétitif et plus efficace, contribuant directement à une meilleure utilisation des ressources publiques et à une gouvernance plus rigoureuse des marchés publics.



*Présentation du Fichier de Référence
de l'Administration Publique à l'équipe de la
Banque Mondiale*

Renforcement de la gouvernance provinciale : effectivité de la décentralisation financière

Dans sa mise en œuvre initiale, la décentralisation financière en RDC restait fortement limitée, caractérisée par des transferts de ressources irréguliers, peu transparents et souvent en deçà des dispositions constitutionnelles. Les provinces disposaient de moyens insuffisants et de faibles capacités de gestion budgétaire, ralentissant ainsi la fourniture des services publics de proximité.



*Réunion d'orientation budgétaire, dans le cadre de la
mise en place du budget participatif à Mbuji-mayi*

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet ENCORE, des avancées majeures ont été enregistrées dans la décentralisation budgétaire. Elle se traduit par la mise en place d'un mécanisme transparent de transfert des recettes aux 26 provinces, désormais auditées et certifiées. Dans les provinces ciblées, cette réforme s'est accompagnée d'une augmentation de 20,3 % des recettes internes. Ces résultats, portés par le projet ENCORE, contribuent à rapprocher davantage les ressources des citoyens et à renforcer la capacité des autorités provinciales à offrir des services publics de meilleure qualité.

Une dynamique à consolider

Les résultats du projet ENCORE démontrent qu'une réforme structurée, appuyée par un partenariat solide avec la Banque mondiale, peut produire des changements concrets et mesurables.

Toutefois, dans un contexte où les défis restent importants, la pérennisation des acquis est essentielle. Consolider ces réformes, les étendre et les ancrer durablement dans les institutions permettra de maximiser leur impact.

Le projet ENCORE pose aujourd'hui les bases d'un État plus efficace, plus transparent et plus proche des citoyens. En alignant ses objectifs stratégiques avec des résultats tangibles, le projet s'affirme comme un levier majeur de transformation publique en RDC. Poursuivre et renforcer cette dynamique, c'est faire le choix clair d'un avenir où chaque ressource publique profite pleinement à la population.

Faire de la comptabilité moderne le socle d'une gestion publique plus efficace et plus transparente.



Le Secrétaire Exécutif du COREF et Coordonnateur du Projet ENCORE prenant la parole lors de la revue de performance du portefeuille-pays (CPPR) de la Banque Mondiale

ECHANGE D'EXPÉRIENCE SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES, ENTRE LES RESPONSABLES FINANCIERS DES PROVINCES DU MANIEMA ET DE L'ÉQUATEUR

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, à travers le Comité de Pilotage et d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques (COREF), organise du 14 au 21 mai 2026 à Kindu, dans la province du Maniema, une mission d'étude et d'échange de connaissances sur la gestion des finances publiques entre la province de l'Équateur et celle du Maniema.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'amélioration du recouvrement des recettes et de la gestion des dépenses en RDC (ENCORE), appuyé par la Banque mondiale. Elle vise à renforcer les capacités des membres du gouvernement provincial à travers le partage

d'expérience, l'apprentissage entre paires et la diffusion des bonnes pratiques en matière de gouvernance financière.

Avec l'extension du projet ENCORE à de nouvelles provinces, à savoir, l'Équateur, le Maniema et le Kongo Central, le COREF entend promouvoir des approches innovantes de renforcement des capacités afin d'améliorer la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques au niveau provincial.



Photo de famille des participants à la mission d'échange d'expérience entre les provinces du Maniema et de l'Équateur, prise à Kindu, au Gouvernorat de la province

De l'Équateur au Maniema : Un partage de savoir-faire pour renforcer la gouvernance budgétaire locale

Durant cette mission, les représentants de la délégation provinciale de l'Équateur ont pris part à plusieurs séances techniques de travail avec leurs homologues de la province du Maniema. Ces travaux techniques ont mis autour d'une même table les autorités des deux provinces, notamment le Président de l'Assemblée provinciale, les Ministres provinciaux ayant dans leurs attributions le Budget, le Plan ainsi que les Finances, ainsi que des responsables de la division et de l'administration financière.

En effet, les échanges d'expériences ont principalement porté sur le processus budgétaire, depuis l'élaboration jusqu'au contrôle, en passant par le vote et l'exécution du budget.

Une attention particulière a été accordée aux mécanismes de gestion des finances publiques, aux procédures budgétaires, à la mobilisation des recettes ainsi qu'aux dispositifs de contrôle et de gouvernance.

Par ailleurs, les travaux se sont également poursuivis à travers des visites de terrain au sein des structures clés, telles que la commission économique-financière de l'Assemblée provinciale, les administrations fiscales, la direction provinciale de contrôle des marchés publics, les entités territoriales décentralisées et les services provinciaux impliqués dans la chaîne de la dépense publique.



Un expert Prenant la parole devant les participants pour partager l'expérience et présenté les bonnes pratiques en matière de gestion des finances publiques

Des recommandations concrètes pour moderniser la gestion des ressources publiques en provinces

À l'issue de cette mission, une meilleure appropriation des bonnes pratiques en gestion des finances publiques ainsi qu'un renforcement des capacités des acteurs provinciaux sont envisagés. Les travaux menés ont également favorisé

l'élaboration de recommandations opérationnelles et d'un plan d'actions adapté aux réalités des provinces concernées. Par cette initiative, le COREF et le Projet ENCORE réaffirment leur engagement à accompagner les provinces dans l'amélioration de la gouvernance financière, la transparence budgétaire et l'efficacité de la gestion des ressources publiques au bénéfice des populations congolaises.



Assis au premier rang, de gauche à droite : Le président de l'Assemblée Provinciale de l'Equateur, le Gouverneur de la Province du Maniema ainsi que la Team leader du projet ENCORE, lors de la clôture de la mission d'échange d'expérience entre les deux provinces



La team leader du Projet ENCORE, Mme RUXANDRA, accordant une interview à la RTNC à Kindu, en marge de la mission d'échange d'expériences

FINANCES PUBLIQUES : LA RDC A ACCUEILLI UNE MISSION STRATÉGIQUE DU FMI POUR MODERNISER SES STATISTIQUES BUDGÉTAIRES

Le Ministère des Finances de la République démocratique du Congo, à travers le Comité de pilotage et d'orientation de la réforme des finances publiques (COREF), a organisé à Kinshasa, du 19 au 29 mai 2026, une mission d'assistance technique du Centre régional de développement des capacités du Fonds monétaire international pour l'Afrique centrale (AFRITAC Centre), consacrée à l'élaboration des statistiques des finances publiques.

Conduite par Monsieur Nicolas Kacou, Conseiller résident en statistiques des finances publiques auprès d'AFRITAC Centre,

cette mission s'est inscrite dans le cadre de l'appui technique apporté au Gouvernement congolais en vue d'améliorer la production des statistiques des finances publiques, conformément aux normes internationales en la matière.

Durant ces assises, les experts ont travaillé principalement sur la validation du Tableau des opérations financières de l'État (TOFE) de l'exercice budgétaire 2025, le renforcement de la cohérence et de la qualité des données sources ainsi que l'extension du champ de couverture des statistiques des finances publiques aux autres sous-secteurs de l'administration publique.



Réunis autour d'une même table, les experts et représentants des institutions partenaires, en échange sur validation du Tableau des opérations financières de l'État (TOFE) de l'exercice budgétaire 2025

La fiabilité des statistiques budgétaires constitue le fondement d'une gestion publique moderne et performante.



Une mobilisation interinstitutionnelle au service de la modernisation des finances publiques

La mission a réuni plusieurs experts issus des principales régies financières et institutions publiques du pays, notamment la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA), la Banque Centrale du Congo (BCC), l'Institut National de la Statistique (INS), la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), ainsi que les organismes de sécurité sociale. Au total, une quarantaine d'experts issus des principales régies financières et institutions publiques ont pris part aux travaux techniques de la mission.

Les différentes séances de travail, ateliers techniques et réunions d'évaluation se sont déroulés principalement dans les locaux du COREF à Kinshasa-Gombe. Ces échanges ont permis d'examiner les données primaires relatives aux recettes, aux dépenses publiques, à la dette ainsi qu'aux statistiques du secteur de la protection sociale, avec pour objectif d'améliorer la qualité, la cohérence et la fiabilité des statistiques publiques en République Démocratique du Congo.

Renforcer la qualité des données publiques pour consolider la transparence dans les finances de l'État.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Provinces du Kasai couvertes par le projet ENCORE

LES 4 PROVINCES DU KASAI

 KASAI	 KASAI-CENTRAL	 LOMAMI	 KASAI ORIENTAL
 Chef-lieu : Tshikapa	 Chef-lieu : Kananga	 Chef-lieu : Kabinda	 Chef-lieu : Mbuji-Mayi

